

Module de formation continue
Cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal Metaltec Suisse
Chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal Metaltec Suisse

Module 3 Entreprise

3.1 Gestion de projets

Identification des modules pour le module de formation continue

Compétences opérationnelles	<p>A Planifier et traiter des projets</p> <p>B Diriger et mettre en œuvre l'exécution technique</p> <p>C Piloter et contrôler des projets</p>
Description du module	<p>Le module partiel « Gestion de projets » transmet les bases permettant à la cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal/au chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal de comprendre la structure, les corrélations et les problématiques des projets et de collaborer dans des projets. Ils connaissent l'essentiel du contenu de la norme SIA 118 et l'applique correctement dans les projets de construction.</p>
Critères de performance	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les différences entre un projet et un mandat, citer les critères et les phases d'un projet, présenter les formes d'organisation possibles. - Expliquer le rôle, ainsi que les droits et devoirs de l'entrepreneur en tant que fournisseur de prestations dans un projet de construction conformément à la norme SIA 112. - Comprendre le calendrier d'exécution, le programme des opérations et l'échéancier et en déduire leur influence sur ses propres ressources et le déroulement de son projet et ses travaux. - Comprendre la finalité et l'application de la norme SIA 118 dans un projet de construction et contrôler les conditions-cadres afin d'assurer une exécution sûre des travaux. - Préparer la réception de l'ouvrage (réception des travaux marquant le début des délais de réclamation et de garantie). - Communiquer sur les accords, les situations ou les circonstances dans une forme appropriée avec les parties prenantes d'un projet (forme écrite).
Contenus de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les bases et la systématique de la gestion de projets - Élaborer des plannings et surveiller les délais planifiés

	- Citer les dispositions de la norme SIA 118 Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction
Durée de la formation	Le module dure 30 heures La durée mentionnée s'entend sans l'attestation de compétence.
Attestation de compétence	L'attestation de compétence est évalué par une note réussi ou non réussi. Les organismes de formation déterminent la forme sous laquelle l'attestation de compétence est achevée.
Niveau	Module de formation continue / Certificat de l'association
Validation comme certificat de module	Cheffe d'équipe dessinatrice-constructrice sur métal Metaltec Suisse Chef d'équipe dessinateur-constructeur sur métal Metaltec Suisse
Voies de droit	Les organismes de formation établissent les dispositions relatives à l'évaluation des performances, aux attestations de compétences et aux recours à titre définitif dans les lignes directrices/les guides des institutions.